

Procès-verbal du conseil municipal de Laveissière du 10 juin 2022

Présents : Daniel Meissonnier, Nadine Rodier, Lucien Queille, Christian Doniol, Isabelle Brunhes, Eric Chalbos, Alexandre Albisson, Bruno Berthui, Géraud du Jonchay (arrivé à 20h49), Joëlle Terrisse, Béatrice Bertrand, Emmanuel Rigal.

Représentés : Fabien Vidal (représenté par Emmanuel Rigal), Fabien Lagloire, (représenté par Isabelle Brunhes), Maylis du Jonchay (représentée par Alexandre Albisson)

Secrétaire de séance : Alexandre Albisson

La séance commence à 20h15.

Daniel Meissonnier demande d'ajouter à l'ordre du jour : trois décisions modificatives.
Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

Approbation du procès-verbal du 8 avril 2022

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

Adhésion au service commun des autorisations du droit des sols ;

Daniel Meissonnier informe que l'adhésion au service commun des autorisations du droit des sols arrive à son terme et nécessite d'être renouvelé.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

Renouvellement de convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau ;

Daniel Meissonnier informe que la convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau arrive à son terme.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

Agrandissement du syndicat mixte de l'aérodrome de Coltines ;

Daniel Meissonnier informe que la délibération prise lors du dernier conseil n'était pas valide. Il faut donc reprendre une délibération.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

Demande d'indemnisation hiver 2020 ;

Daniel Meissonnier informe d'une demande du GAEC du Lioran pour une indemnisation, suite à l'impossibilité du service technique de déneiger en décembre 2020, qui a engendré une perte financière pour la collecte de lait.

Emmanuel Rigal regrette que cette demande n'ait pas été portée à la connaissance de l'ensemble du conseil municipal avant l'ordre du jour de ce conseil. Il demande à ce que ces jeunes agriculteurs soient soutenus.

Eric Chalbos déplore cette perte financière, mais la commune ne pouvait pas être en mesure d'assurer ce déneigement au moment de cette tempête de neige exceptionnelle.

Isabelle Brunhes ajoute que d'autres administrés impactés pourraient aussi faire des demandes et que la commune ne pourrait pas assurer l'indemnisation de tous.

Alexandre Albisson soutient aussi que la commune ne peut être tenue responsable de cette perte financière, mais ajoute que le pont de Boule nécessite d'être remplacé pour pérenniser l'activité de cette exploitation. Lucien Queille répond qu'un remplacement serait trop coûteux.

Le conseil procède au vote à main levée : 8 contre (Lucien Queille, Isabelle Brunhes, Eric Chalbos, Alexandre Albisson, Joëlle Terrisse, Béatrice Bertrand, Fabien Lagloire, Maylis du Jonchay), 4 abstentions (Daniel Meissonnier, Nadine Rodier, Christian Doniol, Bruno Berthui), 2 pour (Fabien Vidal, Emmanuel Rigal).

Géraud du Jonchay arrive à 20h49.

Evolution de carrière

Daniel Meissonnier informe que Carole Rancilhac change d'échelon et qu'une délibération est nécessaire.

Béatrice Bertrand regrette le manque d'informations et l'absence de document relatif à ce sujet parmi les pièces jointes envoyées en amont du conseil. D'autres membres du conseil ajoutent de pas avoir reçu certains documents. Alexandre Albisson propose que la mairie fournisse les pièces dans un seul envoi au lieu de plusieurs mails envoyés à des dates différentes. Daniel Meissonnier répond que les documents ont tous été envoyés et qu'un envoi unique n'est pas pratique.

Le conseil procède au vote à main levée : 4 abstentions (Alexandre Albisson, Géraud du Jonchay, Béatrice Bertrand, Maylis du Jonchay), 11 pour.

Emplois saisonniers ;

Daniel Meissonnier informe de la création de 8 emplois saisonniers pour cet été.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Astreintes estivales du service technique ;

Daniel Meissonnier informe du besoin d'astreintes du service technique pour cet été.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Tarifs piscine ;

Daniel Meissonnier propose de maintenir les tarifs 2021.

Béatrice Bertrand demande si les horaires d'avant COVID seront remis en place. Daniel Meissonnier répond que oui.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Amendes de police ;

Daniel Meissonnier propose de présenter une demande de subvention pour un feu tricolore pédagogique, dont le coût de 7.000€ serait couvert par 6.000€ d'amendes de police. Deux autres feux pourraient aussi être installés à l'avenir.

Eric Chalbos s'interroge sur la pertinence de cet équipement sur la commune et souligne les coûts de maintenance. Bien que cet équipement puisse être largement subventionné, il pense que ces fonds devraient servir à d'autres projets.

Nadine Rodier regrette que d'autres aménagements (fleurissements, panneaux, etc.), n'aient pas été retenus dans le budget.

Le conseil procède au vote à main levée : 7 contre (Eric Chalbos, Alexandre Albisson, Géraud du Jonchay, Fabien Vidal, Béatrice Bertrand, Maylis du Jonchay, Emmanuel Rigal), 2 abstentions (Nadine Rodier, Joëlle Terrisse), 6 pour.

Publicité des actes des collectivités territoriales ;

Daniel Meissonnier informe que les communes de moins de 3.500 habitants peuvent choisir le mode de communication de leurs actes : par affichage, sous forme électronique, sur papier. Il propose le format électronique sur le site internet de la commune.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Multiple rural ;

Daniel Meissonnier informe que le bail précaire signé le 14 juin 2021 arrive à terme et que la dette s'est résorbée à 2 mois de loyer. Il propose de renouveler le bail jusqu'à septembre 2023 aux mêmes conditions, avec règlement des loyers impayés en juin 2023.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Révision tarif eau et assainissement ;

Daniel Meissonnier informe qu'une réunion sera organisée à ce propos et ajourne l'ordre du jour.

Convention précaire ;

Daniel Meissonnier informe que la parcelle ZD31 est libre d'occupant et propose de l'attribuer au GAEC Vidal Anterroches. Alexandre Albisson propose que l'information soit publiée sur Facebook au cas où que d'autres personnes soient intéressées pour les mettre en concurrence. Daniel Meissonnier accepte.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour

Ajout d'une décision modificative

Daniel Meissonnier informe que, suite à la libération du petit appartement de l'école, il faut rendre la caution, ce qui nécessite une décision modificative.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Ajout d'une décision modificative

Daniel Meissonnier informe qu'une modification est nécessaire pour le budget camping.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Ajout d'une décision modificative

Daniel Meissonnier informe que la commune pourrait acheter une parcelle constructible au nord de Fraisse-Bas. Cela nécessite une décision modificative.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

La séance est levée à 23h.